

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2020, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1	Mme Diane Laverdière # 2
M. Roger Picard # 3	Mme Charlene Barbe # 4
Mme Maryse Audet # 5	Mme Ghislaine Cossette # 6

Mme Doris Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Ouverture de la séance à 19 h 15

2020-12-136 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé, en ajoutant les points suivants puisque les membres du conseil sont tous présents :

- Adoption du fournisseur qui réalisera notre logo
- Adoption du logo
- Adoption du fournisseur qui réalisera notre nouveau site internet
- Adoption du photographe qui réalisera les photos pour notre site internet

Adoptée

2020-12-137 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE FIMEAU

Il est proposé par madame la Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Roger Picard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser monsieur le maire, Daniel Rose à signer le protocole d'entente entre le Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de Figury relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU)

Adoptée

2020-12-138 ADOPTION DU FOURNISSEUR QUI RÉALISERA NOTRE LOGO

Il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par madame la conseillère Charlene Barbe et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la soumission de TMR Communication pour la conception et la réalisation du logo de la municipalité au montant de 3 325 \$ taxes non comprises.

Adoptée

2020-12-139 ADOPTION DU LOGO

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par monsieur Roger Picard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter le logo de la municipalité.

Adoptée

2020-12-140 ADOPTION DU FOURNISSEUR QUI RÉALISERA NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la soumission au montant forfaitaire de 1 500 \$ par année,

taxes non comprises, de Numérique.ca pour la création du nouveau site internet. D'autoriser monsieur le maire Daniel Rose à signer l'engagement entre les parties au nom de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Adoptée

2020-12-141 ADOPTION DU PHOTOGRAPHE QUI RÉALISERA LES PHOTOS POUR NOTRE SITE INTERNET

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la soumission de monsieur Daniel Pelletier au montant de 400 \$ pour la réalisation des photos ainsi que le montage pour le site internet.

Adoptée

2020-12-142 LEVÉE

À 19 h 30, il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard, appuyé par monsieur Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

Adoptée

Daniel Rose, maire

Doris Bélanger, directrice générale
et secrétaire-trésorière